



**Retour CNAHES sur la journée d'étude des archivistes régionaux :
« Chercheurs et archives récentes au cœur des débats »**

Le 28 mai 2026, l'Hôtel de Région Grand Est à Metz a accueilli la Journée d'étude de la Section des archivistes régionaux, consacrée à un thème particulièrement actuel : « **Accueil et écueils de la recherche dans les archives récentes** ». Cette rencontre a réuni archivistes, universitaires et professionnels de la conservation du patrimoine autour des enjeux liés à la collecte, à la conservation et à la valorisation des archives contemporaines. La participation du CNAHES Grand Est était assurée par le délégué régional Jacques Bergeret, Bernard Balzani et Jean-Marie Villela.

Les interventions de la matinée ont dressé un état des lieux des pratiques actuelles, mettant en lumière les difficultés rencontrées par les chercheurs face à la rareté de certaines sources, mais également les défis posés par l'abondance documentaire et l'essor des archives numériques.

La première intervention de Géraldine HETZEL, cheffe du pôle collecte aux AD52 et de Maxime RIMPAULT, apprenti archiviste aux AD52, portant sur la confrontation de l'archiviste à des fonds d'archives contemporaines au moment de la collecte ou du classement s'est notamment appuyée sur l'expérience du cas d'école des questions rencontrées et finalement gérées en 2024 par le CNAHES Grand Est, l'APAJH producteur et les AD52 collecteurs, au sujet du sort des archives historiques des bénéficiaires du CMPP de Saint Dizier, sujettes à un travail de recherche de l'Université de Lorraine. Citation :

« ...Nous avons eu en 2024 la demande du professeur Balzani de l'université de Nancy, professeur de sociologie à cette université qui nous a demandé de collecter des archives du centre médico-psychopédagogique de Saint-Dizier, au nord du département, relevant de la Fédération APAJH, l'association pour adultes et jeunes handicapés. Sa demande était assortie d'une volonté de consultation des dossiers de suivi d'enfants porteurs de handicap, notamment dans les années 1970, ce qui supposait bien une communication par dérogation puisque ces archives contiennent souvent des données médicales. Ce professionnel collaborant avec le Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée et de l'action sociale a fortement contribué à sauver ces archives qui, dans le cadre du déménagement du CMPP, auraient tout simplement été oubliées dans la cave de l'ancien bâtiment voué à la destruction.

Les contraintes pesant sur notre service d'archives nous empêchaient de collecter la totalité des dossiers sur la période intéressant les chercheurs pour des raisons de limitation de l'accroissement. En outre, le manque de moyens aux AD 52 fait qu'il n'a pas été possible jusqu'à présent d'élaborer pour l'instant une stratégie de collecte avec une politique ciblée laquelle aurait permis par exemple de collecter par préférence les archives portant sur une période précise.

Or le CNAHES me demandait de collecter en plus grand nombre les dossiers produits sur une période où avait œuvré un médecin qui appliquait à cette période une méthode novatrice. J'ai répondu que l'idée de collecter davantage de dossiers d'enfants suivis sur cette période introduisait un biais historique. En effet, on parlait là de ce qu'on savait du fonctionnement de l'établissement pour « fausser » entre guillemets, fausser en quelque sorte la constitution systématique du fonds.

Ai-je eu raison ? Peut-être pas, tant il est vrai que pour la constitution d'échantillon, nous conseillons souvent d'introduire en plus de l'échantillon systématique des dossiers marquants. Si les enfants ont été examinés de manière différente durant une dizaine d'années, cela valait peut-être la peine de garder l'ensemble des dossiers. Je ne sais pas, j'ai toujours comme un regret en fait et un doute.

* Elle projette au tableau numérique un examen psychologique d'un enfant suivi, à partir d'un dossier pris au hasard et la commente :

« ...pour vous indiquer un petit peu les choses qui peuvent être écrites dans un examen psychologique comme celui-là. Cette enfant qui a été amenée par sa mère ne finit pas ses mots, a été bébé longtemps. Peu ou pas de désir de grandir, elle a eu toujours du mal pour causer, difficulté à causer, monsieur X, son maître, ne la comprend pas toujours. Déroulement de la petite enfance apparemment normal, mais incident à l'allaitement, la mère a eu une infection des seins, il a fallu allaiter au biberon. Donc c'est un archivage.

En fait, on a décidé de garder un dossier sur 20 de manière systématique et sans rien de plus ».

Dans le débat, à la question du CNAHES concernant la nécessité de conserver la totalité des dossiers individuels des usagers au regard de leur nouveau droit de revisiter leur parcours, Édouard Vasseur (professeur d'archivistique, diplomatique et histoire des institutions à l'époque contemporaine à l'École nationale des chartes-PSL) a répondu que cette obligation de conservation incombait aux organismes producteurs AVANT la collecte par les archives publiques fondées à ce stade d'opérer un tri et une conservation partielle par échantillonnage

Plusieurs communications ont souligné la nécessité d'adapter les méthodes de classement, de description et de diffusion afin de faciliter l'accès aux fonds récents, ainsi que les défis que doivent relever les institutions en charge des archives et leur personnel.

L'après-midi a permis d'ouvrir la réflexion sur les relations entre archivistes et chercheurs, les besoins numériques de la recherche historique et les nouvelles formes de médiation des archives. Les échanges ont montré combien la coopération entre producteurs, conservateurs et utilisateurs des archives constitue aujourd'hui un enjeu essentiel pour la transmission des savoirs.

Au-delà des questions techniques, cette journée a rappelé le rôle central des archives dans la compréhension des sociétés contemporaines. Face à la multiplication des sources numériques et à l'évolution rapide des usages, archivistes et chercheurs sont appelés à inventer ensemble de nouvelles pratiques permettant de préserver, d'explorer et de valoriser la mémoire du temps présent.

*

Le programme détaillé de cette journée est consultable par le lien suivant :

<https://www.archivistes.org/agenda/journee-detude-de-la-section-des-archivistes-regionaux/>